4 - Les documents graphiques ; plan de situation et du cadastre

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Plan de Situation

Service du Cadastre

Département :
GARD
Commune :
BRANOUX-LES-TAILLADES

Section :
Feuille(s) :
Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/10000
Date de l'édition : 21/05/2014

Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

Centre des Impôts foncier de :
ALES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE SAINT PRIVAT DES VIEUX
BP. 40021
30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX
Téléphone : 04.66.78.45.45
Fax : 04.66.87.42.89
cdif.ales@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait certifié conforme au plan cadastral
à la date : 21/05/2014

A St Privat des Vieux
le
L' OUAKLI
GÉOMÈTRE PRINCIPAL

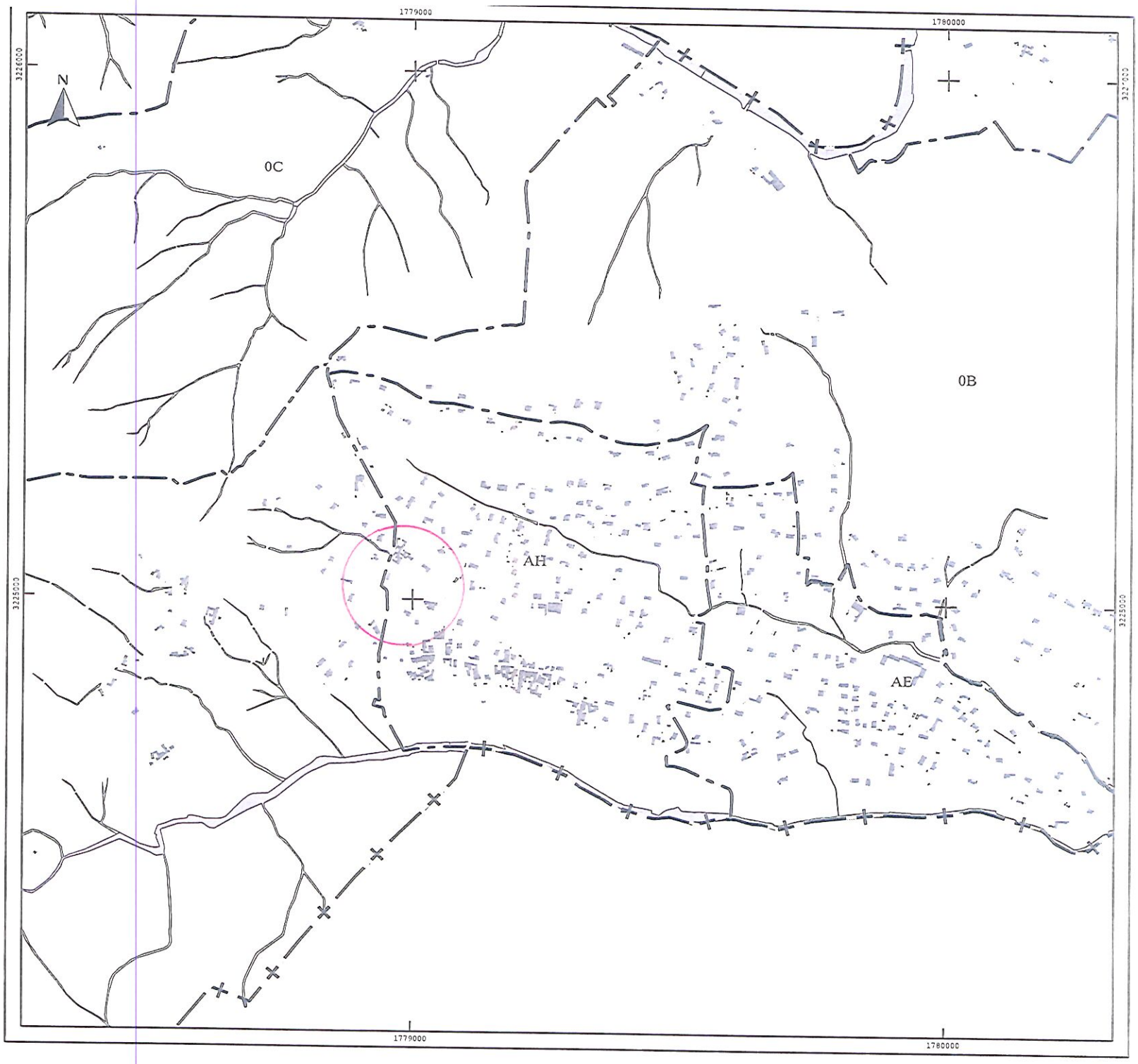

ANNEE DE MAJ	2013	DEP DIR	30 0	COM	051 BRANOUX-LES-TAILLADES	ROLE	A	RELEVE DE PROPRIETE		NUMERO COMMUNAL	B00327

usufruitier MB2JB3 BOUTIN/ANDRE AIME
LES PRIVATS 55 RTE DU VILLAGE 30110 BRANOUX-LES-TAILLADES
nu propriétaire MB6774 MERCON/JACQUELINE ODETTE
LES PRIVATS 55 RTE DU VILLAGE 30110 BRANOUX-LES-TAILLADES

PROPRIETES NON BATIES

DESIGNATION DES PROPRIETES						EVALUATION															LIVRE FONCIER
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feuillet
12	AH	516		LES PRIVATS	B072	0051	1	A		S			50	0							

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

SOUS-PREFECTURE d'ALES
11 JUIN 2014
COURRIER REÇU

A St. Privat des Vieux
le 21. 05. 2014

CENTRE DES IMPOTS FONCIER
D'ALÈS
11, chemin des Espinaux
BP 40021
30340 SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX
Téléphone : 04 66 78 42 74
Réception JOURS OUVRES de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00
ou sur rendez-vous

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Service du Cadastre

Département :
GARD
Commune :
BRANOUX-LES-TAILLADES

Section : AH
Feuille(s) : 000 AH 01
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 21/05/2014

Numéro d'ordre du registre de constatation des droits :
Cachet du service d'origine :

Centre des Impôts foncier de :
ALES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE SAINT PRIVAT DES VIEUX
BP. 40021
30340 SAINT PRIVAT DES VIEUX
Téléphone : 04.66.78.45.45
Fax : 04.66.87.42.89
cdif.ales@dgfip.finances.gouv.fr

Extrait certifié conforme au plan cadastral
à la date : 21 05 2014

A St Privat des Vieux
le
L' Lydie OUAKLI
GEOMETRE PRINCIPAL

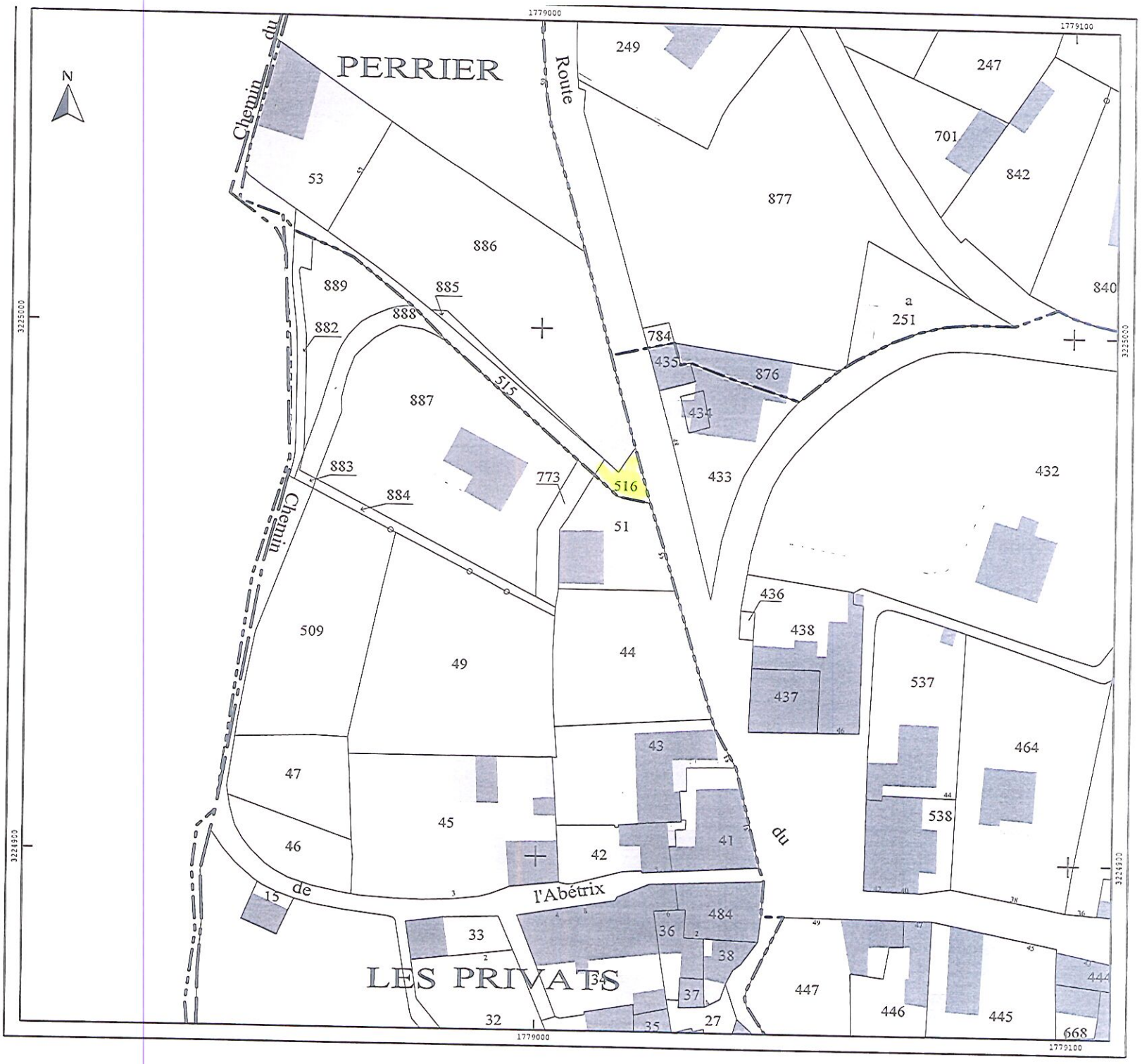

n° d'ordre	Désignations des propriétaires	n° au plan parcellaire	Contenances		
			des Parcelles	Emprises du chemin	restantes aux propriétaires
1	Usu : M. BOUTIN André Nu-Pro : Mme PANKO Jacqueline née MERCON	AH 516	50ca	50ca	0

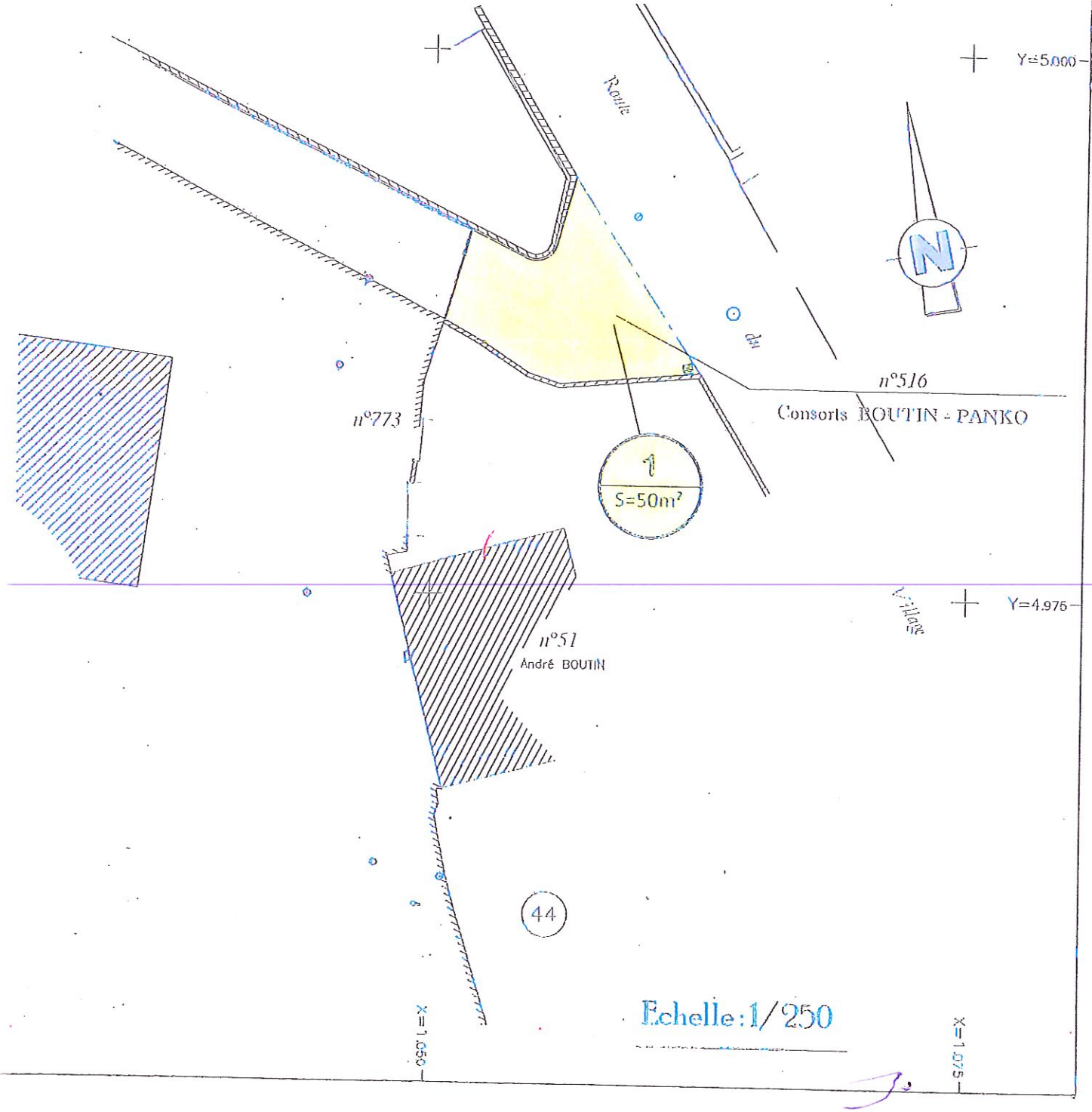

5 - L'estimation par le service du domaine (DGFiP) de la valeur financière de la parcelle à exproprier

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU GARD
FRANCE DOMAINE
SERVICE EVALUATION
67 Rue Salomon Reinach
30032 NIMES CEDEX 1
Mel. : ddfip30.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr
Dossier N° 2013-051v0679 éval terrain

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : M.LABRUGUIERE Eric
☎ :04.66.87.87.39 🖷 :04.66.87.87.36
Réception sur RDV

Nîmes le 26/04/2013

Mr le Maire de Branoux les Taillades
Mairie
30110 Branoux les Taillades

OBJET : Lettre du 10/04/2013

Monsieur le Maire,

Par lettre citée en référence, vous avez demandé mon avis sur la valeur vénale d'une emprise de terrain d'une superficie de 50 m² cadastrée section AH n° 516 sur la commune de Branoux les Taillades, située dans une zone constructible.

Au terme de l'enquête effectuée par le service des domaines, je vous informe que la valeur vénale de ce bien est de l'ordre de 1.700 € HT.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle compte tenu de notre connaissance du marché, une nouvelle consultation du service du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an ou si les conditions de la présente opération devaient évoluer.
L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur leMaire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice départementale des Finances publiques

L'inspecteur chargé de mission domaniale
Eric LABRUGUIERE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DU GARD
FRANCE DOMAINE
67 Rue Salomon Reinach
30032 NIMES CEDEX 1
Mel. : ddfip30.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Thomas Paillard
thomas.paillard@dgfip.finances.gouv.fr
☎ :04.66..87.87.29

Nîmes, le 22 juillet 2014

Monsieur le Maire de Branoux les Taillades

Mairie

30110 Branoux les Taillades

OBJET : Avis du domaine – parcelle AH516

Référence : 2014-051v0965

Monsieur le Maire,

Vous avez demandé l'avis[1] du service local France Domaine pour la détermination de la valeur vénale des biens décrits ci-dessous.

L'avis, ainsi que les conditions dans lesquelles la valeur des biens a été déterminée figure ci-dessous.

1. Service consultant :

Mairie de Branoux les Taillades

2. Date de consultation

9 juillet 2014

3. Opération soumise au contrôle (objet et but)

Evaluation d'une parcelle de terrain en nature de voirie, d'une superficie de 50 m².

4. Urbanisme – situation au plan d'aménagement – zone de plan

Emprise de la parcelle AH 51. Située en zone constructible.

[1] L'avis du Domaine est rendu conformément aux dispositions des articles R2241-2, R3213-1-1, R4221-2, R5211-13-1 du GCCT ; aux articles R3221-6, R3221-8, R3221-9, R3222-3, R3222-4 du CG3P ; à l'article R451-10 du CCH.

6 - La copie du courrier transmis aux intéressés et la preuve de réception (AR postal)

partie à renvoyer à l'administration

déposé par Mr BOUTIN le 27/10/2014 à 10H

VOIR AU VERSO

N° d'ordre au plan parcellaire	DÉSIGNATION DES PARCELLES (1)						
	Références cadastrales				Contenances parcellaires		
	section	N°	adresses ou lieux-dits	nature	cadastrales actuelles	à acquérir	restant après l'acquisition
	commune de Branoux Les Taillades						
	AH	516	Les Privats		50 ca	50 ca	0

LOCATION (2)

☐ Parcelle louée à M _____ (nom et prénoms)

demeurant à _____ (adresse complète)

☐ Parcelle non louée

N° de parcelle (4)	ORIGINE DE PROPRIÉTÉ (3)
516	(Succession, acquisition, testament, jugement). Indiquer : date de l'acte, référence de la mention de transcription ou publication hypothécaire) 7.03.76

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE (5)

Le (les) (2) soussigné(s) déclare(nt) :

1 - être (~~ne pas être~~) (2) le___ propriétaire___ de (des) (2) l'immeuble(s) ci-dessus désigné(s) ;
2 - connaître (ne pas connaître) (2) le propriétaire dudit immeuble (6) (ou desdits) ;
3 - certifier l'exactitude des renseignements qui sont fournis au verso.

Fait à Branoux, le 24.10.2014

(Signature)

Boutin

(1) A remplir par l'administration expropriante.
(2) Cochez la case correspondante ou rayer la mention inutile.
(3) A demander au notaire le cas échéant.
(4) Correspond au n° d'ordre du tableau ci-dessus.
(5) Dans le cas d'indivision, joindre en annexe l'identité des copropriétaires.
(6) Lorsque le déclarant n'est pas propriétaire, il doit néanmoins remplir le questionnaire, fût-ce partiellement, en formulant toutes réserves.
S'il n'est plus propriétaire, il précisera à l'administration la nature et la date de l'acte de mutation ainsi que les nom et adresse du nouveau propriétaire

En provenance de :

MONSIEUR BOUTIN ANDRÉ
55 Route du Village
30110 BRANDUX LES TAILLADES

SGR2 V2 PTC 34L - 20144298TO12 - 01/14

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 100 794 2783 7

LA POSTE 39831A 23-10-14 FRANCE

FRAB

Présenté / Avisé le : 3 / 11 / 14
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire

Boutin
Signature
(Précisez Nom et Prénom si mandataire)

☐ CNI/Permis de conduire
Autre : . . . . . .

Signature Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée préalablement

MONSIEUR LE MAIRE

HOTEL DE VILLE - BRANOUX

30110 BRANOUX LES TAILLADES

partie à renvoyer à l'administration

VOIR AU VERSO

N° d'ordre au plan parcellaire	DÉSIGNATION DES PARCELLES (1)						
	Références cadastrales				Contenances parcellaires		
	section	N°	adresses ou lieux-dits	nature	cadastrales actuelles	à acquérir	restant après l'acquisition
	commune de Branoux les Taillades						
	AH	516	Les Privats		50 ca	50 ca	0

LOCATION (2)

☐ Parcelle louée à M _____ (nom et prénoms)
demeurant à _____ (adresse complète)

☐ Parcelle non louée

N° de parcelle (4)	ORIGINE DE PROPRIÉTÉ (3)
516	(Succession, acquisition, testament, jugement). Indiquer : date de l'acte, référence de la mention de transcription ou publication hypothécaire) ante 1983

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE (5)

Le (les) (2) soussigné(s) déclare(nt) :

1 - être (~~ne pas être~~) (2) le___ propriétaire___ de (des) (2) l'immeuble(s) ci-dessus désigné(s) ;
2 - connaître (ne pas connaître) (2) le propriétaire dudit immeuble (6) (ou desdits) ;
3 - certifier l'exactitude des renseignements qui sont fournis au verso.

Fait à Branoux les Privats, le 6.10.2014
(Signature)
Bouchin

(1) A remplir par l'administration expropriante.
(2) Cochez la case correspondante ou rayer la mention inutile.
(3) A demander au notaire le cas échéant.
(4) Correspond au n° d'ordre du tableau ci-dessus.
(5) Dans le cas d'indivision, joindre en annexe l'identité des copropriétaires.
(6) Lorsque le déclarant n'est pas propriétaire, il doit néanmoins remplir le questionnaire, fût-ce partiellement, en formulant toutes réserves.
S'il n'est plus propriétaire, il précisera à l'administration la nature et la date de l'acte de mutation ainsi que les nom et adresse du nouveau propriétaire

En provenance de :
Madame MERCON Jacqueline
épouse PANKO
VILLA BELLE VUE
LE BOUARE
30110 LAMELOUZE

LA POSTE

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire

Signature (destinataire ou mandataire si mandataire)

☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : . . . . . .

Signature Facteur*

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

SOPIC V21 - PIC 16F - 2015353TO1 - 06/14

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 101 966 3153 7**

Renvoyer à FRAB

LA POSTE 39831A 03-10-14 FRANCE

MONSIEUR LE MAIRE

HOTEL DE VILLE - BRANOUX

30110 BRANOUX LES TAILLADES

© Copyright Berger-Levrault - Modèle déposé - Reproduction interdite

réf. 501 057 Berger-Levrault (0001), tél. : 03 83 38 83 03

Par arrêté en date du 22/09/2014, Monsieur le Préfet de GARD,
a prescrit l'ouverture d'une enquête parcellaire destinée à la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés, ainsi qu'à vérifier contradictoirement la détermination des parcelles ou parties de parcelles à exproprier pour le projet :

Régularisation de l'emprise du Chemin de l'Abétix
sur le territoire de la commune de Branoux Les Taillades

J'ai l'honneur de vous informer que cette enquête parcellaire sera ouverte à la Mairie de Branoux Les Taillades du 25/10/2014 au 14/11/2014 où vous pourrez consulter les dossiers parcellaires pendant la durée de celle-ci de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (dimanches et jours fériés exceptés) du lundi au vendredi et consigner éventuellement vos observations sur les registres d'enquête ou les adresser à Monsieur le Commissaire-Enquêteur :

Monsieur Michel SALLES à la Mairie de BRANOUX LES TAILLADES

D'autre part, je vous prie, en exécution de l'article R. 11-23 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique, au terme duquel les propriétaires expropriés sont tenus de fournir toutes indications utiles relatives à leur identité, de vouloir bien remplir le questionnaire ci-dessous et l'adresser à :

Monsieur Le Maire Hôtel de Ville - Branoux 30110 Branoux Les Taillades

Je me permets d'appeler votre attention sur l'intérêt que vous avez à le remplir dès que possible avec soin et exactitude. De la précision des renseignements demandés dépend, en effet, le paiement rapide des indemnités qui vous seront allouées.

La présente notification est faite notamment en vue de l'application des articles L. 13-2 et R. 13-15 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique reproduit ci-dessous :

« En vue de la fixation des indemnités, l'expropriation notifie aux propriétaires et usufruitiers intéressés, soit l'avis d'ouverture de l'enquête, soit l'acte déclarant l'utilité publique, soit l'arrêté de cessibilité, soit l'ordonnance d'expropriation. Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes. Les autres intéressés seront en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi, ils seront déchus de tous droits à l'indemnité. »

« Le propriétaire et l'usufruitier sont tenus d'appeler et de faire connaître à l'expropriant, dans le délai d'un mois, les fermiers, les locataires, les personnes qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et celles qui peuvent réclamer des servitudes. »

A Branoux Les Taillades, le 4/10/2014

partie à conserver par le destinataire

(Détacher ici)

partie à renvoyer à l'administration

VOIR AU VERSO

N° d'ordre au plan parcellaire	DÉSIGNATION DES PARCELLES (1)						
	Références cadastrales				Contenances parcellaires		
	section	N°	adresses ou lieux-dits	nature	cadastrales actuelles	à acquérir	restant après l'acquisition
	commune de Branoux Les Taillades						
	AH	516	Les Privats		50 ca	50 ca	0

LOCATION (2)

☐ Parcelle louée à M _____ (nom et prénoms)
demeurant à _____ (adresse complète)

☐ Parcelle non louée

N° de parcelle (4)	ORIGINE DE PROPRIÉTÉ (3)
	(Succession, acquisition, testament, jugement). Indiquer : date de l'acte, référence de la mention de transcription ou publication hypothécaire)

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE (5)

Le (les) (2) soussigné(s) déclare(nt) :

1 - être (ne pas être) (2) le___ propriétaire___ de (des) (2) l'immeuble(s) ci-dessus désigné(s) ;
2 - connaître (ne pas connaître) (2) le propriétaire dudit immeuble (6) (ou desdits) ;
3 - certifier l'exactitude des renseignements qui sont fournis au verso.

Fait à _____, le _____
(Signature)

(1) A remplir par l'administration expropriante.
(2) Cochez la case correspondante ou rayer la mention inutile.
(3) A demander au notaire le cas échéant.
(4) Correspond au n° d'ordre du tableau ci-dessus.
(5) Dans le cas d'indivision, joindre en annexe l'identité des copropriétaires.
(6) Lorsque le déclarant n'est pas propriétaire, il doit néanmoins remplir le questionnaire, fût-ce partiellement, en formulant toutes réserves.
S'il n'est plus propriétaire, il précisera à l'administration la nature et la date de l'acte de mutation ainsi que les nom et adresse du nouveau propriétaire